

Mme Martine CHEVAUCHERIE

Monsieur Le Maire

Mes cher.es collègues ;

Nous tenons à saluer notre collègue Alexandre pour la présentation de ce rapport et remercier les services pour leur travail.

Nous pouvons être satisfait.e.s que dans un contexte où nous faisons face à des crises successives nous poursuivons les ambitions inscrites dans nos feuilles de route.

Les décisions gouvernementales ont eu un impact important sur le budget fonctionnement 2023 de la commune pour exemple l'augmentation du point d'indice. Si on peut s'en féliciter pour nos agents et agentes, ce ne sont pas moins de 400 000 € qui ont dû être engagés sans compensation de l'Etat.

Pour faire face à l'augmentation du coût des fluides nous avons mis en place un plan de sobriété et nous avons pu contraindre son impact à ~~300 000~~ €. C'est la preuve que la sobriété est possible sans déséquilibrer notre fonctionnement municipal. Cela nous confirme également que la trajectoire de la transition énergétique que nous avons amorcée va dans le bon sens et nous ne devons pas faiblir et continuer dans le sens de nos ambitions. Aujourd'hui le gouvernement choisit de faire des économies sur la transition écologique en faisant par exemple des coupes sur Ma prime Rénov qui sont des aides aux propriétaires relatives aux économies d'énergie, à Floirac, nous augmentons à nouveau les aides pour les propriétaires modestes et très modestes dans le cadre du Programme d'Intérêt Général porté par la Métropole.

Si les dotations de l'Etat restent relativement stables sur le dernier exercice, elles ne compensent cependant pas les dépenses engagées sur ces 2 points précédents.

En 2022, nous avons pris une décision difficile mais courageuse d'augmenter en une seule fois la taxe foncière. Notre commune a donc pu poursuivre sa dynamique d'investissement résolument tournée vers la transition écologique : réseau de chaleur urbain, réaménagement d'espaces publics et lutte contre les îlots de chaleur, rénovation énergétique des bâtiments, préservation de la nature, végétalisation, agriculture urbaine, ...

Nous sommes également satisfait.e.s que ce Rapport d'Orientation budgétaire, analyse nos investissements au regard de leur impact carbone. Ce n'est pas moins de 2 692 200 € dont le critère est Très favorable.

De plus, en faisant le choix de ne pas augmenter les tarifs des services municipaux, Floirac, comparée à bien d'autres communes est plus redistributive, les tarifs étant adaptées à une vraie réalité sociale. Nous pouvons en être fier.e.s !

Ces orientations budgétaires prouvent que solidarité et écologie ne sont pas de vains mots à Floirac !